

istiques  
votre stock de  
numéros.  
**Bretelles**  
simples, our  
A BARBE  
**coiffeur**  
l'bourg

MAGERIE

prix  
**coulvre**  
1000 et 1400 litres.  
**BOURG**  
et batteries  
**L**  
et vieux métaux  
**bou**

, vins et liqueurs,  
**eur**  
offres par écrit.  
**BOIS**  
15 mars, dès 11 heures  
le comte Pierre de  
Barberêche, vendra  
problèmes :  
branches et rondins ;  
épin et échelle ;  
des meubles à la  
recherche.  
F 1140 F 1443  
Otton, forestier.

**bon**  
e commerçant ou  
s au moyen de la  
patentée  
**ICK**  
linaire exclusif :  
T Zurich

rez acheter vos meubles  
**EX-LES** maintenant et  
à basse continuité, car  
en sapin, chêne et noyer  
F 5112 F 913-215

**BZIG,**  
yria, Fribourg.  
SE

chauffage

si offert à vendre, par  
de soumissions, 13 %  
loyard, 1<sup>er</sup> choix dans  
le Bois d'Amont  
vues les bois et con-  
s, s'adresser à Louis  
Bret, forestier-chef, à Sa-  
arine, qui recevra dans  
1408  
forestier-chef.

meublement

Baux complets

**I. STRUB**du Père Girard, 10  
vise de l'Orphelinat

téléphone 6-42

**RIBOURG**

un grand châ

prêt à livrer

Salles à manger

pour les membres

en détail

prix très avantageux

dans le catalogue illustré

—

**RONCS**

nos soussignés rese-

mme pour la journali-

que à 15 wagons de frants

comptant. Prix à faire

ou sur wagon au

1440 432

de Poitiers et Br-

de Remire

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Imprimerie Suisse Catholique  
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Suisse	Fr. 1.10	4.50	8.50	12.50
Etranger	8.10	9.50	18.50	30.50

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement jusqu'à une certaine date de 10 cent. Compte de dépôt postal Ha 54.

D. K.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### La Pologne et l'Allemagne.

### Tension entre l'Entente et la Hollande.

L'Allemagne et la Pologne auraient réussi à s'entendre au sujet des limites futures de l'Etat polonais. Un compromis serait sorti des délibérations de Berlin, auxquelles Guillaume II en personne a pris part avec Hindenburg.

Au dire de la *Münchner Zeitung*, l'Allemagne et le futur royaume de Pologne se garantiraient mutuellement leurs frontières, et la Pologne renoncerait solennellement à revendiquer les provinces orientales de Prusse.

Le journal qui donne cette information déduit probablement des paroles échangées dans la réunion des groupes de la majorité au Reichstag allemand, où la question polonoise a été discutée.

D'après une communication du *Berliner Tageblatt*, confirmée par la *Germania*, un programme a été établi sur les bases suivantes :

Le nouveau royaume de Pologne doit reconnaître expressément les frontières qui le limitaient à l'ouest avant la guerre. La possibilité doit cependant lui être donnée, dans le sens du droit des peuples de disposer eux-mêmes, de s'étendre vers l'est, dans la direction de la Russie occidentale, vers le territoire de Minsk. En outre, la Pologne doit se joindre à l'alliance de l'Europe centrale. Par contre, les parts de la majorité du Reichstag sont décidées à s'opposer à toute annexion de territoires polonais par l'Allemagne et demandent, en particulier, que la question de la fixation de la frontière entre la Pologne et l'Ukraine soit résolue en tenant le plus possible compte des intérêts polonais.

Un autre point du programme demande la mise en activité la plus rapide possible de toute l'administration de l'Etat polonais, pour autant que cela est réalisable pendant la guerre.

Si l'arrangement conclu entre l'Allemagne et le conseil de régence de Varsovie est bien tel, il reste encore à savoir l'accord qui lui sera fait par l'opinion polonoise.

Une nouvelle à laquelle on a, de prime abord, quelque peine à accorder crédit, est lancée par le correspondant de l'agence Wolff à Amsterdam. Le ministre d'Angleterre à La Haye aurait présenté au gouvernement hollandais, au nom des Alliés et au nom des Etats-Unis, la demande que toute la flotte de commerce hollandaise fût livrée aux Alliés, pour combler les vides que la guerre sous-marine a faits dans leur marine marchande. Les Alliés s'engageraient naturellement à indemniser la Hollande des pertes que les torpilles lui occasionneraient. Le gouvernement néerlandais aurait un délai de huit jours pour acquiescer à cette requête. S'il refusait son assentiment, les bateaux hollandais en séjour dans les ports américains seraient tout simplement réquisitionnés pour les besoins des Alliés et eux-ci saisirraient tous les bateaux qu'ils rencontreraient sur mer. Dans ce cas, la Hollande ne serait pas dédommagée et, en outre, l'Entente ne lui laisserait plus parvenir de bateaux.

A lire cette information, il semble que l'auteur ait accumulé à plaisir les détails susceptibles de la faire apparaître sous le jour le plus odieux. Il convient d'attendre les déclarations du gouvernement hollandais lui-même.

On sait que des négociations étaient en train, depuis des semaines, entre La Haye et Londres, au sujet de l'utilisation du tonnage hollandais pour le ravitaillement des pays de l'Entente. Mais les conditions débatues, quoique fort onéreuses pour la Hollande, restaient dans les bornes de ce que peut admettre un Etat libre, encore que suscitant une nécessité qui lui entraîne une partie de son indépendance.

Le chargé d'affaires anglais à Pétrougrad, qui vient d'arriver à Stockholm, a déclaré

### AU CONSEIL DES ÉTATS

#### L'avenir maritime de la Suisse

Berne, 14 mars.

En l'année 1900, notre primaire lire sur le fronton du pavillon suisse à l'exposition universelle de Paris, ces mots étranges : « L'avenir de l'Allemagne est sur l'eau ».

Ce matin, en suivant les délibérations du Conseil des Etats à propos des constructions navales que le canton de Bâle-Ville va entreprendre, la devise allemande issue du cœur de Guillaume II nous est revenue à la mémoire. Bâle-Ville veut édifier un grand port sur le Rhin, au Petit-Hedingen. Les Bâlois complaint pour cela sur l'appui financier de la Confédération, et le projet devient aujourd'hui leur assure largement cette participation financière. De vastes espoirs sont attachés à ces travaux. La Suisse espère obtenir, par l'internationalisation du Rhin, le libre accès à la mer. En tout cas, le nouveau port favorisera grandement le développement de cette voie navigable qui ouvre de riantes perspectives au commerce fluvial.

Cette espèce de blanchiment, initié en matière de subvention fédérale, déplaît à M. Böhl. Le juge Thurgoien demande que les art. 7 et 8 soient renvoyés à la commission. Cet motion d'ordre, vigoureusement appuyée par M. Legier (Glarus) et par M. Brügger (Grisons), est adoptée par 18 voix contre 17, malgré l'avocat contrarie de MM. Usteri, Ador et Paul Scherrer (Bâle-Ville).

Les art. 7 et 8 ne sont donc adoptés que sous condition. Paris, après l'adoption de l'art. 9, le débat est interrompu.

La subvention fédérale serait ainsi de 1,750.000 francs.

Après ce débat général, l'entrée en matière est décidée sans opposition.

Mal la discussion des quatre articles du projet ne se passe pas sans accroc. La commission propose de ne pas fixer le chiffre maximum de la dépense, à cause des nombreux aléas auxquels ce temps de guerre expose toute entreprise. Toutefois, l'avis est donné fixe à 350,000 francs.

Cette espèce de blanchiment, initié en matière de subvention fédérale, déplaît à M. Böhl. Le juge Thurgoien demande que les art. 7 et 8 soient renvoyés à la commission. Cet motion d'ordre, vigoureusement appuyée par M. Legier (Glarus) et par M. Brügger (Grisons), est adoptée par 18 voix contre 17, malgré l'avocat contrarie de MM. Usteri, Ador et Paul Scherrer (Bâle-Ville).

Les art. 7 et 8 ne sont donc adoptés que sous condition. Paris, après l'adoption de l'art. 9, le débat est interrompu.

Il avait fait la veille M. Edouard Scherrer, se sont ralliés à la majorité de voir de M. Forrer.

Il est impossible de voir, dans cette attitude de quelques chefs radicaux urbains, autre chose que de la politique électorale. Le sens des responsabilités disparaît devant la préoccupation de l'intérêt du parti.

M. Mollié, chef du Département des finances, présent pendant tout le débat, était prêt à entrer en lice pour le cas où les choses auraient mal tourné. M. Schuhfuss a été, aujourd'hui encore, très ondoyant. Personnellement, a-t-il dit, je serai prêt à charger l'Etat de tout le fardeau du renchérissement du lait, mais je ne suis qu'un sujet au Conseil fédéral. Finalement, le chef du Département de l'économie publique a déclaré que le Conseil fédéral acceptait, sans préjuger la question, le postulat de MM. Frei et Affolter, dans une forme abrégée. Ce « postulat » invite le Conseil fédéral à examiner si l'on peut faire supporter à la Confédération tout le poids du renchérissement du lait.

On peut être sûr que, si le texte primitif avait été maintenu, la majorité réjante eût été considérable. Ainsi modifiée, la proposition a été votée par 86 voix, sans opposition, mais avec l'abstention significative d'une cinquantaine de députés.

Le Conseil a liquidé ensuite les autres propositions ayant trait aux questions économiques. Les « postulats » Schüpbach (organisation du séchage des pommes de terre, etc.) ; Rochat (extension des cultures) ; Ody (réduction de l'exportation des fromages) ; Hartmann (réduction de l'exportation du bois de construction), ont été adoptés à l'unanimité. Par contre, on a rejeté, par 93 voix contre 13, une proposition de M. Naïne, demandant au Conseil fédéral de ne pas autoriser pour le moment l'augmentation du prix du lait et de supprimer toute exportation de denrées alimentaires. Une proposition idéaliste de M. Gelpke, qui a remis sur le tapis son projet de colonisation intérieure, a été écartée par 43 voix contre 24.

Au cours de la discussion, M. Chopard a attiré l'attention du Conseil fédéral sur les entreprises que l'assistance des fermes-pastorales renouvelait tous les trois mois dans les agriculteurs dans la zone militaire.

### Salaires minima

Passant au chapitre sur les mesures dans le domaine de l'industrie, le Conseil a entendu M. Feigenwinter, député catholique de Bâle, développer l'intéressante proposition suivante :

« Sont exclus de l'action fédérale les employés dont les embarras financiers sont dus exclusivement à un salaire manifestement insuffisant.

En revanche, le Conseil fédéral est invité à veiller, en vertu de ses pleins pouvoirs, à ce que les communes instituent des offices de salaires avec la collaboration des autorités cantonales et en liaison avec les offices de ravitaillement.

Ces offices de salaires seront compétents, jusqu'à nouvel ordre, lorsqu'un employé demandera des secours, pour obliger l'employeur à lui allouer un salaire qui lui assure des conditions d'existence en rapport avec ses exigences locales et avec sa propre situation.

M. Feigenwinter, très écoute, montre l'importance des sommes dépensées pour l'action fédérale de secours. En 1917, la dépense a été de 12 millions. L'orateur démontre que c'est aux employeurs qu'incombe, en première ligne, l'obligation d'assurer aux employés et ouvriers un salaire suffisant, qui rend superficiale l'assistance par l'Etat. L'assistance pratiquée sur le travail de l'ouvrier n'est pas moins abjecte que l'assurance des prêtres d'argent. Le Conseil fédéral a toutefois de réaliser la réforme proposée.

A 1 heure et un quart, la suite du débat a été renvoyée au lendemain.

### Le Conseil fédéral de 9 membres

Le groupe catholique-conservateur de l'Assemblée fédérale, réuni hier après-midi, jeudi, au Palais fédéral, a décidé, après des rapports de M. Deschenoux (Fribourg), et Holenstein (Saint-Gall), et après une vive discussion, en principe, de ne pas entrer en matière sur le projet portant augmentation du nombre des conseillers fédéraux et, éventuellement, de ne se prononcer en faveur de cette augmentation qu'à la condition que les garanties réclamées, au sujet de la représentation des minorités, au sein de l'Assemblée fédérale, soient inscrites dans la Constitution fédérale.

Le groupe radical de l'Assemblée fédérale a discuté hier après-midi la question de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux. Pour 39 voix contre 13, le groupe a décidé de ne pas entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouveau pape de la Propaganda

Le cardinal van Rossem a été nommé pape de l'importante Congrégation de la Propagande, à la place du cardinal Seraphini, décédé.

La Diète de Courlande a voté une résolution offrant la couronne de duc de Courlande à l'empereur allemand. La résolution exprime encore le vœu que la Courlande soit rattachée le plus étroitement possible à l'Allemagne par des conventions militaires, douanières et autres.

A Berlin, l'opinion de la majorité parlementaire est hostile au projet d'annexer l'empereur comme duc de Courlande. Elle estime que cela sera trop l'annexion.

## La guerre européenne

### FRONT OCCIDENTAL

#### Journée du 13 mars

Communiqué français du 14 mars, à 3 h. de l'après-midi :

*Latte d'artillerie assez vive sur tout le front. Trois coups de main ennemis ont complètement échoué dans la région de Maisons-de-Champagne, de Vauquois et de Houverville.*

\* \* \*

Communication allemand du 14 mars :

*L'artillerie ennemie a déployé une vive activité sur des secteurs isolés entre le Lys et la Scarpe, des deux côtés de la Meuse et dans le Sundgau, dans la région d'Aix-la-Chapelle.*

*Sur le reste du front, vif bombardement de destruction sur de nombreux points. Combats d'infanterie de peu d'importance entre les positions.*

#### Journée du 14 mars

Communiqué français du 14 mars à 11 h. de soir :

*Bien à signaler en dehors d'une légère activité de part et d'autre, en Champagne, dans la région des Monts, dans les Vosges, à l'est de Saint-Dié et dans la région du Hartmannswillerkopf.*

\* \* \*

Communication britannique du 14 au soir :

Au cours des engagements entre les Australiens et une forte patrouille ennemie, vers le canal d'Ypres à Comines, nous avons fait, la nuit dernière, 27 prisonniers, ne subissant que des pertes légères.

Les Australiens ont, en outre, exécuté avec succès, cette nuit, à l'est d'Houthain et vers Gaspard et Messines, des coups de main. Ils ont fait, en ces deux points, un certain nombre de prisonniers et infligé des pertes à l'ennemi.

L'activité de l'artillerie allemande, au cours de la journée, a couvert les trois premières lignes et les lignes de l'arrière, sur tous les fronts, de Vermeilles au sud d'Armentières. Pendant ce bombardement, un fort détachement ennemi a tenté, à la faveur d'un nuage de fumée, de pénétrer dans nos tranchées. Il a été rejeté par le feu des troupes portugaises.

L'activité de l'artillerie allemande supérieure a été normale, aujourd'hui, à l'est d'Ypres.

*Aviation. — Nos pilotes ont jeté 700 bombes sur des cantonnements au repos, sur des dépôts de munitions et des voies de garage, à Courtrai et Dernier.*

Au cours de violents combats entre d'importantes formations, 18 appareils ennemis ont été abattus et 6 autres abîmés d'atterrir désemplis.

Les escadrilles austro-hongroises attachées à l'aviation britannique ont de nouveau rendu des plus grands services, pendant cette récente période de beau temps.

Des renseignements complémentaires ont été fournis, au sujet du raid exécuté sur Fribourg-en-Brisgau, dont parlait le communiqué d'hier.

Nos pilotes ont observé l'éclatement des bombes sur la gare et autour de l'usine électrique. Aussitôt après avoir jeté leurs explosifs, ils ont été attaqués par de nombreux avions ennemis. Les appareils allemands ont tous été contraints de prendre la fuite, à la suite de violents combats. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

#### Nouveau raid sur l'Angleterre

Londres, 14 mars.

(Officiel.) — Un dirigeable ennemi atterrit, mercredi soir, à la côte nord-est, peu après 9 heures et demi, et a jeté des bombes sur Hartlepool. Ce dirigeable, qui opérait à une grande altitude, n'est demeuré que quelques minutes au-dessus du pays. Il semble avoir jeté d'autres bombes à la mer. Six habitations ont été démolies et une trentaine endommagées.

Les derniers rapports de police mentionnent les victimes suivantes : Tués, 1 homme, 1 femme, 3 enfants ; total 5. Blessés, 3 hommes, 1 femme, 5 enfants.

**Déclaration**

du cardinal-archevêque de Reims

Paris, 14 mars.

(Havas.) — Le communiqué allemand du

11 mars dit que, au cours d'une opération au nord-est de Reims, un poste optique français, plusieurs fois remarqué sur la cathédrale, a fonctionné. Dès qu'il eut connaissance de cette allégation, l'archevêque de Reims a tenu de faire entendre une protestation par laquelle il déclare qu'il n'y eut jamais, postérieurement à l'entrée des Allemands à Reims, le 4 septembre 1914, de poste d'observation optique, ni radiotélégraphique, ni aucune installation à l'usage militaire sur la cathédrale. Ce que l'on a pu prendre ces derniers temps pour un poste optique, c'est sans doute un groupe d'ouvriers travaillant à la préservation de certaines parties du monument. Ces hommes ne cherchent d'ailleurs point à se cacher, afin que l'on puisse bien se rendre compte, de l'autre côté des lignes, du travail qu'ils accomplissent. Ces explications ont été communiquées au général commandant à Reims, et celui-ci en reconnaît la parfaite exactitude.

Le cardinal peut, avec sa permission, renouveler ses déclarations des années précédentes, à savoir :

1. Il n'y a sur la cathédrale ni sur aucune église de Reims aucun poste d'observation quelconque.

2. Il n'y a pas de canon à moins de 300 mètres du monument.

#### Soldats austro-hongrois libérés

Vienne, 14 mars.

(B. C. V.) — L'empereur a lancé l'ordre suivant :

« Jordonne que les militaires nés en 1867, 1868 et 1869 entrent dans les services du Landsturm et ceux appartenant aux troupes du Landsturm nés en 1867, 1868 et 1869, ainsi que les militaires de ces années-là qui sont entrés volontairement pour la durée de la guerre dans l'armée commune, dans la marine de guerre ou dans le Landwehr, pour autant qu'ils ne demandent pas eux-mêmes à continuer le service obligatoire actif, soient renvoyés du service comme suit : Les militaires ci-dessus désignés de l'année 1867 entre le 15 mars et fin mai 1918, ceux de l'année 1868, du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 1918 et ceux de l'année 1869 du 16 septembre au 31 décembre 1918.

#### La guerre sur mer

##### Vapeur espagnol torpillé

Madrid, 14 mars.

(Havas.) — On mande de Bilbao la nouvelle du torpillage, dans le canal de Bristol, du navire espagnol *Christiana*. Le navire avait quitté Cardiff dimanche, transportant du charbon pour les hauts-fourneaux de Bilbao.

##### Un navire-hôpital torpillé

Londres, 14 mars.

Le navire-hôpital britannique *Guildford Castle* a été attaqué sans succès, au cours de son voyage de retour, par un sous-marin ennemi, à l'entrée du canal de Bristol, le 10 mars, à 17 h. 35. Le navire portait le drappeau de la Croix-Rouge et, de plus, ses feux distinctifs des navires-hôpitaux étaient allumés.

#### PETITE GAZETTE

##### Le quatrième centenaire de Léonard de Vinci

C'est l'année prochaine, en 1919, que tombe le quatrième centenaire de Léonard de Vinci, mort à Amboise (Indre-et-Loire), en 1519. A cette occasion, seront organisées, en Italie et en France, des solennités artistiques et scientifiques en l'honneur du génie réalisateur et précurseur qui fit preuve de la plus belle puissance inventive et dépassa les sciences de son temps. En Italie, le ministre de l'Instruction publique Berenini, qui est un grand lettré et particulièrement épris de Vinci, s'occupera lui-même de cette commémoration.

M. Scanno souffrant

M. Scanno, ministre des affaires étrangères, à Rome, est atteint de furoncose. Il a déjà été opéré à l'avant-bras, mais le mal se répand dans d'autres parties du corps.

sa sonor. Celle-ci, sans rien attendre de plus, fournit la pente qui partit à folle allure.

Maïlefœu écrasa un juron entre ses lèvres râsées. Il revint, pensif et sombre, jusqu'à l'auto où ilaida sa femme à s'installer, avec une certaine sollicitude distraite. Et fermant lui-même la portière, tous sans vous y réservoir. À Paris, dès l'arrivée, je me suis trouvée malade. Et inopinément Francis a dû partir pour la Russie et l'Allemagne. Il voulait m'embrasser. Mais le docteur, qui m'ordonnait le repos, s'est opposé à ce long voyage. Refourver seule à Tours, je n'y voulais pas penser. J'ai demandé à aller à la Rochelle. Francis n'a pas trouvé ce projet pratique, mais il m'a proposé la compagnie de Geo pour une croisière ! Vous pensez si j'ai agréé l'idée avec enthousiasme.

Eva rayonnait, éblouissante, sans un sourire pour son veuvage momentané. Il semblait que Francis ne lui eût jamais été plus agréable qu'en s'éloignant quelques semaines. Cela plairait contre lui, pensait Geo. Tant pis pour ceux qui ne savent pas se faire respecter !

— Amusez-vous ! N'oubliez pas mes recommandations ! A ce soir !

D'entrée des bureaux, Alfred Lajant se courbait en deux et dirigeait encore son sourire immobile vers Mme Maïlefœu. L'auto fila sur le quai, au long de la Loire paresseuse et blonde. Et derrière la glace décorée de roses de Nice, la jolie femme, envie au passage, regardant, sans devoir, le paysage clair, se laissait emporter avec indifférence, petite chose stône, passive et sans joie.

##### XIX

— Papa chéri ! Mon petit Geo !

— Eva ! Notre Eva !

Étreintes, baisers, rires de jubilation, afferdissement encorbrant dans la bousculade de la foule ! Ils ne pouvaient croire à la chance étonnante qui les réunissait, ceux qui venaient de se rejoindre à Montparnasse, où Mme Francis Maïlefœu, toute seule, attendait avec impatience ! Et les amis aussi étaient à leurs émissions.

— Comment va la chère maman ? Dame trois semaines, ce sera son tour de débarquer ici avec Pauline !

— Où est le télégraphe ? s'enquérat M. Servien, agité de cette fièvre des gares qui survoltent les nerfs tant au départ qu'à l'arrivée. J'ai pris une dépêche pour informer ta mère de notre heureux voyage !

— Attention, ma chère ! Bob-Doy ! ougit la môme

#### Requête de la LIBERTÉ

## L'essor des colombes

par MATHILDE ADAMIC

Dès femmes en cheveux, traînant des enfants, ralentissaient le pas afin d'observer le groupe, surtout la jeune dame, descendant du siège en forme d'arc de triomphe, et devant laquelle se précipitait une jeune personne, vêtue d'un manteau noir et d'un chapeau à plumes, et qui, sans hésitation, se jeta dans les bras de la jeune dame.

— Mais l'autre sabougine est laid pour deux, malgré son coche-mouches amical ! répliqua l'autre — une ouvrière congédie — élevant agressivement la voix. Ce conseil d'aller à pied !

Blanche Maïlefœu entendit d'insoit propos, et sa main, osseuse sous le gant, se crassa sur le manche du fauteuil. Eva s'évertua à lutter quelques paroles aimables, en flattant de temps à autre l'autocritique du poney. Celui-ci se cala sous le muret, brutalement tiré.

— Ne touchez pas à Bob-Doy ! ougit la môme. Et le rictus d'un grincement de dents transparaît sous son volant.

Eva, surprise par le choc, rejetée en arrière, failli perdre l'équilibre. Heureusement, Francis, d'un bras prompt, la soutint.

— Attention, ma chère ! Bob-Doy a la capacité farouche de sa maîtresse. Qui les caresse, se coupe !

Ce disant, il lançait un coup d'œil furieux à

## Les événements de Russie

### L'occupation d'Odessa

Berlin, 14 mars.

Les troupes allemandes, envoyées d'accord avec le gouvernement roumain, de Braila par Galatz-Bendery vers Odessa, ont occupé Odessa après un combat contre des bandes vers Moldovanka. Elles ont été suivies par des troupes austro-hongroises de Galati.

Vienne, 14 mars.

L'occupation d'Odessa est considérée par les journaux comme un succès de grande importance aussi bien pour l'Ukraine que pour les alliés. Après la capitale de Kief, Odessa, grand centre commercial où de révoltes, combats se sont déroulés pendant la révolution est tombée aux mains du gouvernement ukrainien. Les alliés s'assurent, par l'occupation d'Odessa, d'un côté la propriété des immenses réserves de vivres qui sont rassemblées et d'un autre côté s'ouvrent des voies de transport par terre et par mer nécessaires pour les transports de ces réserves. Le Maroc anglais est, compris par l'occupation d'Odessa et la politique anglaise tendant à assurer les puissances voisines de nouveau en dépit de nouveau en dépit de nouveaux.

Londres, 14 mars.

Le Daily Express apprend de l'Ukraine que la moitié de l'armée russe qui occupe la ville est restée à Odessa. Les survivants marchands seront envoyés à Sébastopol.

Le gouvernement russe à Moscou

Londres, 14 mars.

Le Daily News apprend de Moscou que l'empereur et le gouvernement ont arrivé à Moscou ainsi que le régiment des derniers létions et de grandes quantités de munitions.

Le congrès des soviets se réunit au Kremlin, qui sera transformé en forteresse.

Londres, 14 mars.

Le Daily Express apprend de l'Ukraine que le dernier jour fixé pour la ratification du traité de paix, le congrès des soviets, convoqué à Moscou, votera, en faveur de la ratification. Cela résulte du fait que l'empereur a pris toutes les mesures pour réduire au minimum la publicité des débâcles.

Après la séance d'inauguration qui aura lieu aujourd'hui, le congrès se partagera en différentes sections qui examineront à huis clos les conditions de paix et se réuniront en séance plénière seulement le dernier jour du congrès, samedi 17 mars. Ce jour-là, on passera au scrutin sans aucune discussion préalable.

Suède et Allemagne

Malmö, 14 mars.

Le Svenska Dagblad écrit :

« Au cours d'une entrevue qui eut lieu à Göteborg entre plusieurs armateurs connus et les représentants du gouvernement, le gouvernement demanda, à ce qu'apprend la Göteborgs Morgen Post la livraison de 400.000 autres tonnes du tonnage suédo à l'Est. Les armateurs se sont montrés inquiets d'une telle proposition. Il sembla que le gouvernement se soit engagé à l'avance et ait fait cadeau de la flotte de commerce suédo sans prendre l'avis de ses propriétaires. On fut sensé que, si les armateurs ne faisaient pas une réponse favorable à cette requête, le gouvernement ferait usage de la loi d'expropriation et réquisitionnerait le tonnage.

Il y a un an, le 14 juillet, le rapport est devenu.

Suisses retenus en pays occupé

La Feuille d'avis de Neuchâtel raconte que deux Suisses, MM. Borel, de Neuchâtel, et Henri Regnens, d'Yverdon, retenus par les Allemands à Maubeuge, viennent de rentrer au pays, grâce à des pressions démarquées du Conseil fédéral. Fizet à Lausanne, où M. Borel était photographe, et M. Regnens, carrossier, nos deux compatriotes sont arrivés à Neuchâtel ces jours derniers, après un voyage qui ne leur laisse pas d'agréables souvenirs. Cendrins à Maubeuge, puis à Gonesse-Chaussée (frontière franco-belge), ils devront rester trois mois dans la première de ces localités et quatre semaines dans la seconde, vivant sur leurs économies et dans des conditions qu'on peut se représenter, si l'on sait que, à Maubeuge, le kilogramme de pommes de terre coûte 3 fr., le beurre 26 fr., le café 90 fr., le porc 23 fr., une bouteille de vin de 8 à 10 fr. et une paire de bottines 150 fr.

Trois autres Suisses sont encore dans la région de Maubeuge : MM. Montandon, Emile Reymond et Eugène Horne ; ce dernier est Fribourgeois. Il faut leur souhaiter un prompt retour au pays.

M. Paul Barras fut aussi un bon chrétien

qui se satisfit plus que rendue à elle-même, la jeune femme ressent l'allégement d'une délivrance.

— Telles une personne qui dépose un conseil trop étroit ! pensa la jeune psychologue.

poteau d'exécution  
la Sûreté incarquera,  
la France d'accord  
pour sauver la vie d'un  
clerc, un Nouveauchois,  
les plus honorables,  
moins en France, avait  
toujours été au service de son pays.  
Il se resta toute sa vie, et il se montra tel au  
tout en accord avec nos meilleures formes  
souffrances de la maladie qui devait l'importuner.

Cette carrière si prématièrement brisée est un  
grand exemple de vaillance et de fidélité au  
pays.

Le

gouvernement

et

les

parties

politiques

et

les

## Nou

La rest  
chie en Re  
Conseil

Lord Cecil, ministre de Grande-Bretagne, Chambre des communes qui l'avait interpellé Japon, a exposé que se produirait pas, pour elle, afin de la sauvegarde allemande. Il a exposé danger qu'il envisageait l'Allemagne en Russie peut-être l'ancienne au réveil par l'Allemagne grande Etat démembré.

A Paris, on suppose Matin annonce même son maître à Pétrogolov, la dynastie en appelle à ses fils du tsar, le tsarévitch, d'au moins treize ans, et auquel on de régence, dont ferait grand-duc Michel.

Le tsar déchu continue sa pérégrination pour n'avoir pas suivi les suggestions de son

La Sibérie, née aurait un grand rôle à

tautour en tant qu'

Les suppositions qui continuent à prétendre fin ont beaucoup de ch

L'Allemagne dirigera à

Il a été alors que Etat ses méthodes de maintenir un pouvoir économique, sans en possibles. Les espoirs

raient mettre dans de Korniloff et Alexeïv

réaliser, car ces généraux lutter contre la désorganisation ne seront pas suivis pa

sans quand ils voudront obtenu par les Allemands

la paix, on le sait de res

expériences que viennent Lénine et Trotzky, ils

pour leurs personnes et cependant cette garantie qui la leur promet

La reine de Hollande aujourd'hui, à midi, le

ronne, pour délibérer sur

par l'Entente touchant

dés de la flotte march

se confirme que la H

présence d'un ultimatum

jours pour s'exécuter

de l' exigence qui lui est

de sa part un acte incontrôlé ; aussi est-il cer

nement inférable que

de non-recevoir. Mais

cette tranchée, quelles so

pratiques du refus holl

avoir deux : ou bien la

acte d'exécution de la

tion dont ses navires

avec les gouvernements

en état de guerre, pour

traité ; ou bien elle se

émission et subira sans a

qui lui sera fait. Le se

lement celui auquel on

Une déclaration de gu

jet, la Hollande à vo

colonial devenir la p

sans rien changer, po

de la mesure dont ell

simple protestation

droits de la Hollande

nouveaux dommages

à la frontière

Une tempête de neig

Trentin ; il y en a u

Grisolia, un mètre et d

Sept Communes, deux

roues du lac de Garde,

la neige, en se congel

dure et persistante qui

du front et de l'arrière

mains peut-être. Les

Monsieur Paul Barras-Burdet et son fils André : Monsieur Louis Barras, secrétaire de préfecture, à Bulle; Monsieur et Madame Auguste Barras Blanc, pharmacien, et leurs enfants, à Bulle : Mademoiselle Rosa Barras, à Bulle : Madame et Monsieur Léon Blanc-Barras et leurs enfants, à Bulle : Monsieur et Madame Ernest Barras-Moret, et leurs enfants, à Broc : Mademoiselle Sophie Barras, à Bulle : Monsieur Jules Barras, à Lyon : Monsieur et Madame Alfred Barras-Marchini, à Fribourg : Madame veuve Joseph Burdel, à Fribourg : Madame et Monsieur Jean Rancillac-Burdet et leurs enfants, à Clermont-Ferrand : Mademoiselle Clémence Burdel, à Fribourg : Monsieur Louis Burdel, secrétaire à la direction militaire, à Fribourg : Madame et Monsieur Charles Dumont-Burdet, secrétaire-comptable de l'Hospice de Marseaux, et leurs enfants : Madame et Monsieur le Docteur Oswald Koller-Burdet, à Fribourg : Monsieur Albert Burdel, chimiste, à Fribourg : Les familles Barras, Raboud, Mailard, Pache et leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire partie de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Paul BARRAS

Inspecteur en chef des forêts leur cher époux, père, frère, gendre, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Fribourg, le 13 mars, à l'âge de 53 ans, muni de tous les secours de la religion. L'ensevelissement aura lieu à Bulle, dimanche 17 mars, à 3 1/2 heures.

R. I. P.

La Direction des Forêts, Vignes et Domaines à la regret de faire part du décès de

## Monsieur Paul BARRAS

Inspecteur en chef des forêts et administrateur des vignes et domaines survenu à Fribourg le 13 mars.

Le personnel forestier est prié d'assister à ses funérailles, qui auront lieu à Bulle, dimanche, 17 mars, à 3 1/2 heures après midi.

R. I. P.

Monsieur Nicolas Piller, employé C. F. F. rafraîchié : Madame et Monsieur Joseph Abischer, chef de train, et leurs enfants : Madame et Monsieur Robert Gagnard, Monsieur et Madame Henri Piller ; Mademoiselle Camilla Piller et son fiancé, Monsieur N. Ruffieux, employé C. F. F. ; Monsieur Baptiste Bulliard, en France, et les familles alliées Barras, Kauron, Periard et Bulliard, ont la profonde douleur de faire partie de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME

## Eléonore Piller-Bulliard

Leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et parente décédée pleusement après une longue et pénible maladie vaillamment supportée, et munis des secours de la religion, dans sa 64<sup>e</sup> année.

L'Office d'enterrement aura lieu samedi, 16 mars, à 8 h. du matin, à l'église du Collège. Départ de la maison mortuaire Beauregard, 38.

R. I. P.

## ON DEMANDE

pour le 15 avril  
domestique de maison  
de toute confiance, connaissant  
le jardinage. 1508-330

Adresser offres par écrit sous  
chiffre P. 1498 F à Publicités  
S. A., Fribourg.

Magasin de la place demande  
une bonne lingère

Prix de 1 ad. sous P. 1511 F  
à Publicités S. A., Fribourg.

Papeterie de Harly

On demande à acheter quelques  
actions. 1369

Offres écrites sous P. 30902 L  
à Publicités S. A., Lausanne.

Papiers peints

immense choix. Très bon marché  
chez F. BOPP, Aménagement,  
vues du Tiv., Fribourg.

## R. CONSOLATO GENERALE D'ITALIA

in Cineyra

In conformità dell'ordine emanato dal Ministero della Guerra, si notifica che sono chiamati all'esame personale ed arruolamento i giovani nati nell'anno 1900. Gli iscritti residenti nella giurisdizione di questo Distretto Consolare dovranno regolare la loro posizione quanto prima sia loro possibile e non più tardi del 28 Maggio 1913.

I giovani nati nel 1900 ed in anni precedenti che furono omessi nelle liste di leva dovranno subito chiedere a questo Consolato Generale l'aggiunta delle liste di leva, per non incorrere nelle sanzioni cominate dalla legge.

Coi nati nel 1900, dovranno pure presentarsi i rivedibili delle classi 1896, 1897, 1898 e 1899.

Si rammenta che durante lo stato di guerra, nessun iscritto nato e residente all'estero può fruire della dispensa provvisoria. Allo scopo però di accettare l'esistenza delle condizioni che darebbero diritto alla dispensa, quando sarà cessato lo stato di guerra, è indispensabile che gli iscritti di cui si tratta si presentino alla visita con latto di nascita debitamente legalizzato dalla Cancelleria di Stato del Cantone dove sono nati e con una dichiarazione rilasciata dall'Autorità competente, dalla quale risulti che l'iscritto ha sempre dimorato all'estero della nascita fino ad ora.

Le visite avranno luogo, come d'abitudine, il lunedì e martedì di ogni settimana, eccetto i festivi.

R. Vice Consolato Reggente :

V. CICCONARDI.

## Arrache-Lampes

Outil ne s'obstrue pas "IDÉAL" breveté  
9 fr. pièce ; 11 fr. renforcé ; 10 en plus  
Seul fabricant : ALBERT LIECHTI, négoc., PAYERNE  
On demande des représentants.

GRAND CINÉMA CENTRAL  
CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GAREVendredi 15, samedi 16  
et dimanche 17 mars, à 8 1/4 h.  
Matinée dimanche, de 2 1/2 à 6 h.PARIS  
après trois ans de guerre  
Grande actualitéCHARLOT, acteur dramatique  
Film humoristiqueSIBÉRIE  
Grand drame émouvant en 5 partiesLocation chez M. Feldmann, maga-  
sin de cigares, rue de Romont.

## SALLE DE LA GRENETTE

II<sup>e</sup> Série de conférences

ORGANISÉES PAR LA

## Société de Belles-Lettres

Vendredi 15 mars. Le colonel Louis Apothéloz, prof. à l'Université de Neuchâtel

La Bataille de la Marne

Jundi 21 mars. M. Paul Reboux, de Paris, homme de lettres

"A la manière de"

(Parodie des héros légendaires et des dieux mythologiques)

Jundi 18 avril. M. Auguste Schorderet, homme de lettres, Fribourg

Propos fribourgeois

Jundi 25 avril. M. Fred. Ph. Amiguet, homme de lettres, Lausanne

C.-F. Ramuz, romancier suisse

On désire placer

## Jeune Baloise

de 16 ans, dans petite famille au  
dans un Restaurant antifacisme,  
pour aider à la cuisine. Bonnes traitements et bonne nourriture.

Occasion d'apprendre l'allem.  
Gages de fr. 15 à 20  
par mois. 1495

Offres sous chiffre Sc 519 X  
à Publicités S. A., Soleure.

## Bonne cuisinière

de toute jeune fille (volontaire) dans un  
Restaurant antifacisme, où elle  
aura occasion de se perfectionner dans la langue. Vie de  
famille indispensable. 1494

Offres sous chiffre B. S. 5388 à  
Rudolf Mosse, Bâle.

## JEUNE FILLE

forte sont demandées dans  
un hôtel de la Gravere ; initiale  
de se présenter sans de bonnes  
références. 1517

S'adresser sous P. 506 B à Pu-  
blicitas, S. A., Bulle.

PRIX DES PLACES : 1 Fr. (5 Fr. pour les places réservées)

Les billets sont en vente au Vifir, avenue de la Gare, au Pacha-  
rue du Pont-Muré, au Cosmopolite, rue de Romont, et à l'entrée  
de la salé. 1435

On demande à acheter à

occasion une remise de 10 à 12 mètres de largeur en bon état  
et facilement transportable. A la même adresse, on achèteraient un  
pavillon pouvant abriter 30 à 50 personnes.

Adresser offres et conditions à M. Ad. Meyer, agent d'assurances,  
à Fribourg.

1517

1517

1517

1517

1517

1517